

PLAN OISE SANTÉ

Depuis 2018, avec la mise en place de son Plan Oise Santé doté d'une enveloppe budgétaire de 4,5 M€, le Conseil départemental de l'Oise accompagne les professionnels de santé et les collectivités pour favoriser le renforcement d'une offre de soins de qualité et de proximité afin de lutter contre la désertification médicale.

NOUVEAUTÉ 2021

VOUS ÊTES INFIRMIER DIPLOMÉ D'ÉTAT ET SOUHAITEZ SUIVRE LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA) ?

INTEGREZ-VOUS DANS L'OISE
PLAN Oise Santé

AIDE À LA FORMATION
DES INFIRMIERS en pratique avancée

Montant de l'aide :
15 000 €

03.44.10.41.74
ou plan-sante@oise.fr

oise LE DÉPARTEMENT de proximité

Voilà collective de proximité

The image is a promotional flyer for the 'Aide à la formation des infirmiers en pratique avancée (IPA)'. It features a central photograph of three healthcare professionals (two women and one man) in white coats. To the left of the photo is a blue vertical banner with a white circle containing a stethoscope icon and the text 'INTEGREZ-VOUS DANS L'OISE PLAN Oise Santé'. Below this, it states 'Montant de l'aide : 15 000 €'. At the bottom of the banner, it provides contact information: '03.44.10.41.74 ou plan-sante@oise.fr'. At the bottom of the flyer, there are two logos: 'oise LE DÉPARTEMENT de proximité' and 'Voilà collective de proximité'.

NOUS VOUS PROPOSONS

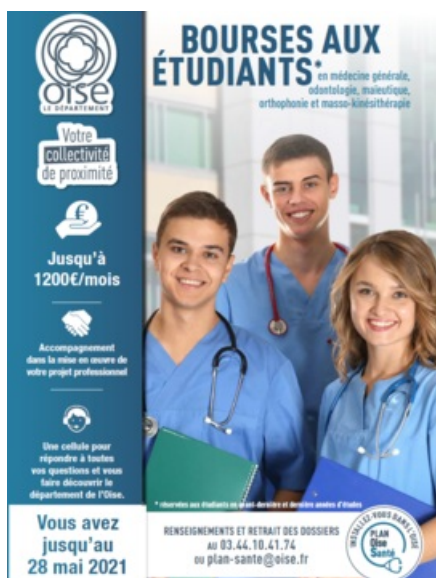
Une **aide financière** pour vous accompagner **pendant vos deux années** de formation.

5000 € la première année et 10 000 € la 2^{ème} année.

La sélection s'effectue sur dossier motivé par le candidat détaillant son parcours ainsi que son projet professionnel.

Téléchargez votre dossier de demande d'aide à la formation ainsi que la fiche détaillée du dispositif ci-dessous.

VOUS ÊTES ÉTUDIANTS EN AVANT-DERNIÈRE OU DERNIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE GÉNÉRALE, CHIRURGIE-DENTAIRE, MAÏEUTIQUE, ORTHOPHONIE OU MASSO-KINÉSITHÉRAPIE ?



NOUS VOUS PROPOSONS

Une bourse d'étude de 800 à 1200 €/mois pour vous accompagner financièrement sur la fin de votre cursus.

Le nombre de bourse est limité à 10 par année. La sélection s'effectue sur dossier et entretien des candidats.

Les dossiers sont à déposer avant le 28 mai 2021.

Vous pouvez télécharger votre dossier de demande de bourse ainsi que la fiche dispositif de bourse ci-dessous.

VOUS ÊTES MÉDECIN GÉNÉRALISTE, MÉDECIN SPÉCIALISTE, CHIRURGIEN-DENTISTE, SAGE-FEMME, ORTHOPHONISTE OU MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE ?

NOUS VOUS PROPOSONS

Un accompagnement sur mesure de votre projet

La cellule Oise Santé est un **service d'accompagnement individualisé et personnalisé pour faciliter vos démarches professionnelles** mais aussi **personnelles** dans votre installation dans l'Oise.

Pour votre projet professionnel

- Une aide pas à pas dans vos démarches administratives : vous serez guidés pour accéder directement aux bons interlocuteurs et disposer des bonnes informations,
- Une identification des aides financières mobilisables,
- Une aide dans la recherche de lieux d'exercice et/ ou de locaux disponibles.

Pour votre projet de vie

- Une aide dans la recherche d'un logement, de solutions de garde d'enfants, d'établissements scolaires,
- Un accompagnement du conjoint dans sa recherche d'emploi,
- Une présentation des activités culturelles, touristiques et de loisirs.

Un accompagnement financier pour votre projet

Sans restriction sur le lieu d'implantation, 2 dispositifs d'aides sont proposés pour répondre au mieux à votre projet de 1ère installation en libéral sur le Département de l'Oise :

- Une aide à l'installation pouvant aller jusqu'à 20 000 € maximum pour couvrir 50% des investissements réalisés. (40 000 € pour les chirurgiens-dentistes),
- Un prêt à taux 0% allant de 8 000 € à 50 000 €, cumulable avec l'aide à l'installation.

Plaquette Plan Oise Sante 2020 (<https://www.calameo.com/books/00019659324a022437cb5>)

VOUS ÊTES UNE COMMUNE OU UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ?

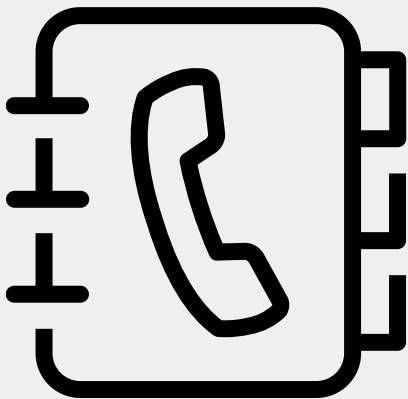
NOUS VOUS PROPOSONS

Une aide à la création de maisons de santé et de cabinets médicaux

Depuis 2018, une enveloppe dotée de 1.5 M€ est consacrée au titre de l'aide aux communes. Il s'agit d'une aide aux porteurs de projets pour la création de maisons de santé et de cabinets médicaux dans le but de favoriser l'exercice groupé de la médecine et le remplacement des professionnels de santé pendant leurs congés.

Une aide à la création, la rénovation, la réhabilitation et à l'extension du patrimoine bâti des collectivités (hors scolaire et périscolaire)

LA CELLULE OISE SANTÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

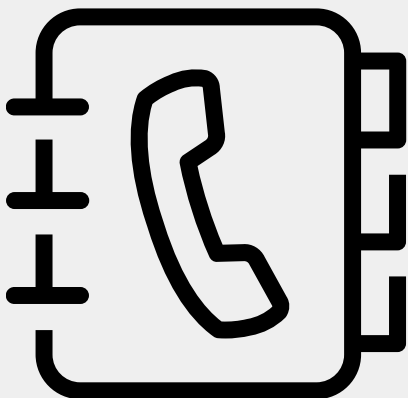


Julie Piens

 Chargée de projets santé

 03 44 10 41 74


 [Envoyer un courriel](#)



Louisa Bantignies

 Chargée de projets santé/attractivité

 03 44 06 67 12

 [Envoyer un courriel](#)